



Arsene aux côtés d'Anaqua pour l'entrée d'Astorg à son capital

Conseillé notamment par Arsene, Anaqua, le principal fournisseur de solutions d'innovation et de gestion de la propriété intellectuelle, a annoncé s'appêter à recevoir un important investissement privé de la part d'Astorg, l'un des principaux fonds d'investissement européens. Dans le cadre de cette transaction, Astorg va devenir l'actionnaire majoritaire d'Anaqua, et ainsi prendre la suite d'Insight Venture Partners et Bessemer Venture Partners, qui investissaient dans l'entreprise depuis 2013.

Cette transaction permettra d'accélérer la croissance organique globale d'Anaqua et sa stratégie d'acquisition. Cette annonce fait suite au récent lancement d'AQX, la plateforme logicielle de pointe d'Anaqua. Grâce à la plateforme AQX intégrée, les clients d'Anaqua peuvent accéder directement à des services analytiques et technologiques afin de transformer leur propriété intellectuelle en succès commercial.

Astorg se concentre essentiellement sur les investissements dans des sociétés leaders au sein de marchés B2B de niche à l'échelle mondiale, qui sont à la fois visionnaires, moteurs de croissance, créatrices de valeur et jouissent de relations durables avec leurs clients.

Cet accord est assujéti aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture habituelles.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Anaqua sur l'opération en réalisant une due diligence fiscale était composée de Denis Andres, associé, Yoann Chemama et Claire Kitabdjian, avocats.

Autres intervenants :

William Blair & Company, LLC était le conseiller financier d'Anaqua et Willkie Farr & Gallagher LLP son conseiller juridique. Evercore Inc était le conseiller financier d'Astorg et Latham & Watkins LLP son conseiller juridique.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu